

FICHE DE REVISION = L'ESSENTIEL

Partie II – AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Thème 2 - L'ORGANISATION DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Capacités

Décrire et expliquer :

- la distribution spatiale des activités sur le territoire de la France
- le poids et le rayonnement de Paris
- quelques formes de disparités ou d'inégalités sur le territoire national

Réaliser un croquis de l'organisation du territoire national

Connaissances essentielles

Les principaux contrastes territoriaux en France

Les principaux contrastes

- Paris-Province
- Est-Ouest
- Intérieur-Périphérie

Les lieux privilégiés

- Les métropoles, les littoraux, les espaces frontaliers, les ZIP

Quelles sont les politiques menées pour améliorer l'organisation du territoire ?

Les politiques

- Réduction des inégalités entre les territoires (grands travaux, équipements, décentralisation...)
- Valorisation des lieux privilégiés pour rester concurrents face à l'U.E. et à la mondialisation (Paris et sa région dominent le territoire métropolitain mais ne représentent qu'un centre parmi d'autres à l'échelle mondiale).

Les acteurs

- L'Etat tente d'allier la réduction des inégalités et le renforcement des lieux privilégiés
- Les collectivités territoriales (communes, départements, régions) agissent avec l'Etat et les acteurs privés pour assurer leur développement

Notions et principes à maîtriser

Aménagement du territoire (l') : ensemble de mesures prises par un Etat pour développer ses différentes régions en réduisant les déséquilibres. Il s'agit donc de chercher à éviter les concentrations excessives dans les principales agglomérations comme les abandons complets de certains espaces ruraux.

Espaces transfrontaliers (les) : espaces qui se situent à proximité d'une frontière (ex : le Sud-Ouest).

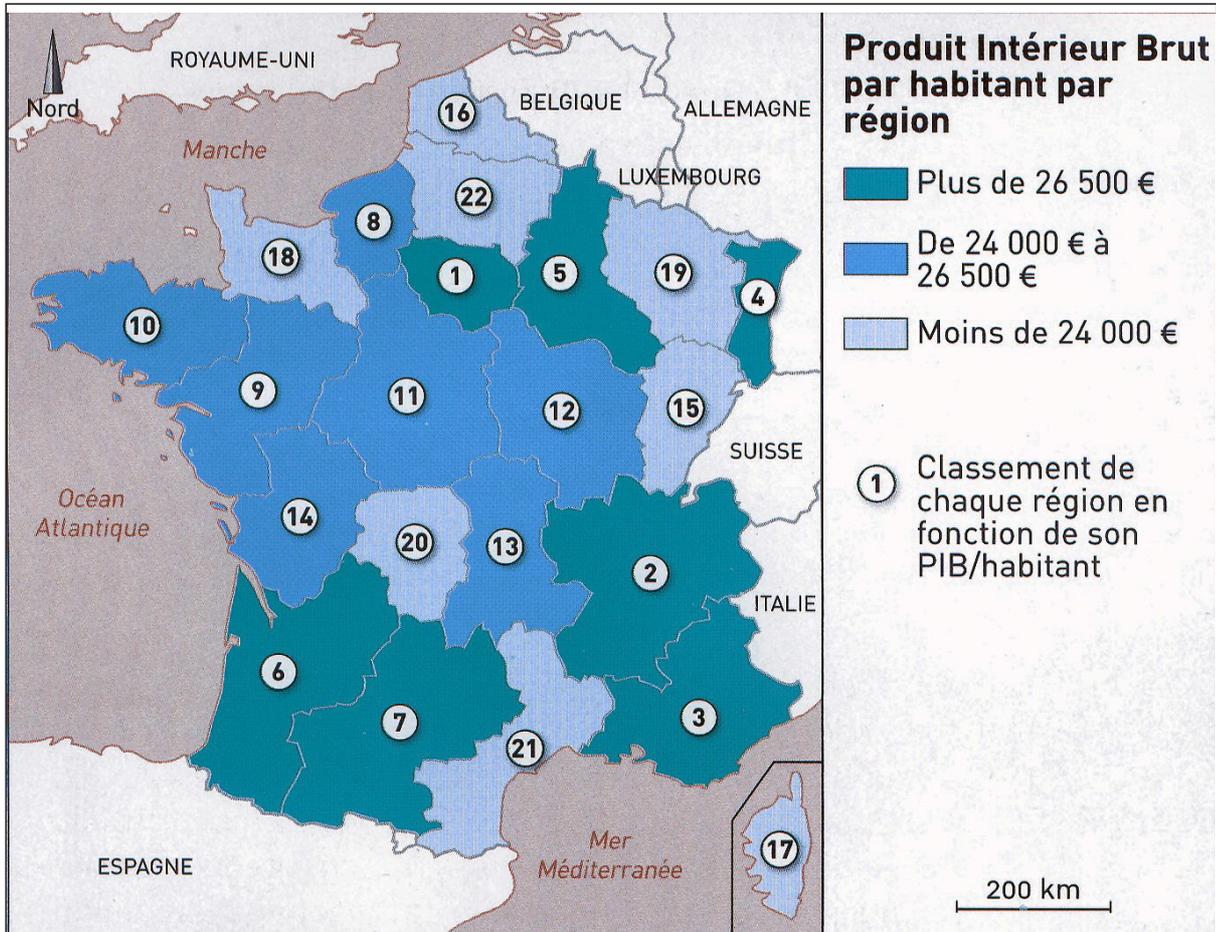
Inégalités socio-spatiales (des) : inégalités sociales (de richesse) qui sont visibles dans l'espace entre deux quartiers, par exemple des grands ensembles et un quartier pavillonnaire.

Littoralisation (la) : concentration des hommes et des activités sur les littoraux.

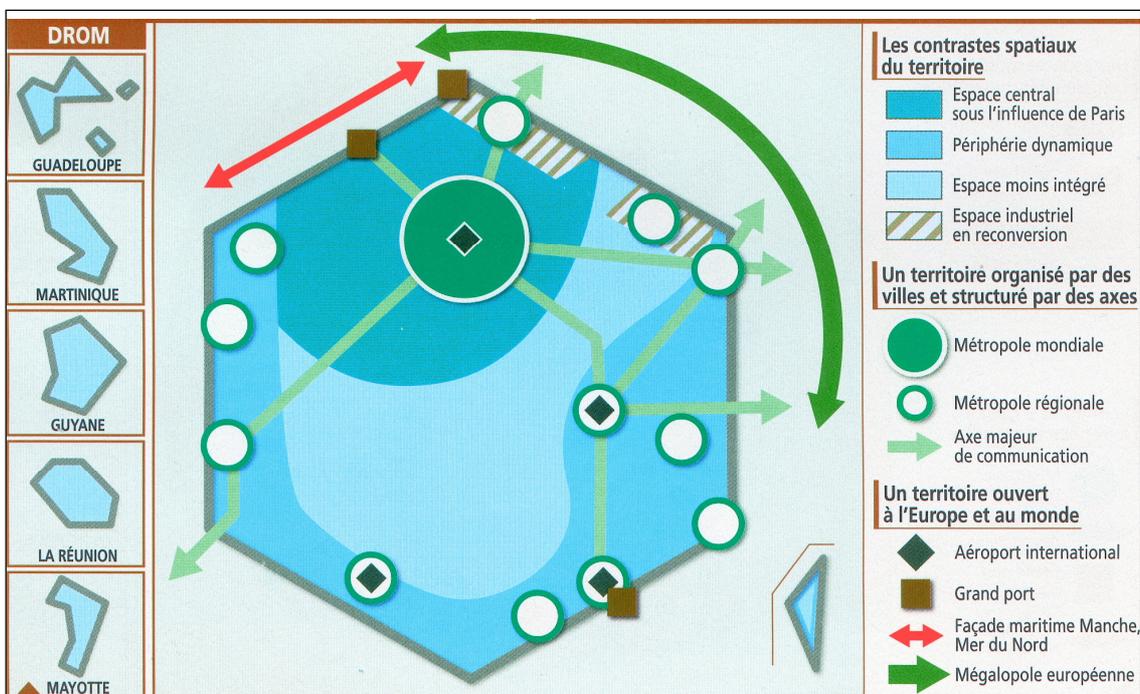
Métropole mondiale (une) : grande agglomération qui regroupe des centres de décision à l'échelle mondiale dans de multiples domaines (économique, politique, et culturel).

Métropolisation (la) : concentration des activités et de la population au sein des grandes villes.

Repères géographiques pour le brevet



PIB par habitant et classement de chaque région en fonction du PIB/habitant



L'organisation du territoire français

Cours

1. Les principaux contrastes du territoire.

Il existe en France des espaces qui concentrent plus d'hommes et d'activités que d'autres, ce qui crée des contrastes territoriaux.

EDC **MANUEL Belin** p. 280-283
l'agglomération parisienne : le rayonnement de l'agglomération et sa transformation

Le contraste Paris-Province :

Paris, métropole complète et ville mondiale, concentre des pouvoirs de nature diverse : politique (le siège des institutions françaises et internationales), économique (espace majeur de production de la richesse en France, de réception des I.D.E, première ville universitaire) et culturel (musées, grandes manifestations comme les Salons, des expositions d'envergure nationale et internationale, etc..). Mais l'agglomération parisienne présente de fortes inégalités à l'échelle locale.

Le projet du grand Paris a pour but de maintenir le rang de métropole mondiale de Paris face à la concurrence internationale des autres métropoles. Désormais l'Etat prend appui sur la métropole pour renforcer l'insertion du territoire dans la mondialisation. Il s'agit de conforter les atouts de la capitale, en matière économique, de recherche et d'innovation. C'est en ce sens que vont les grands travaux, les nouveaux équipements, le renforcement des liaisons TGV, les projets de transports urbains. Mais le projet du Grand Paris vise également à rééquilibrer les inégalités socio-spatiales et la distribution des richesses. La poursuite de ces objectifs passe par une politique d'aménagement urbain de plusieurs dizaines d'années, notamment par les réseaux de transports.

Paris est donc à la fois un élément d'aménagement du territoire et de développement.

Au niveau national, l'opposition Est-Ouest se réduit :

L'Est de la France a longtemps concentré la richesse et les emplois industriels (depuis le XIX^e siècle).

Mais depuis une vingtaine d'années, **l'Ouest attire les populations et les industries de haute technologie.** De son côté, le Nord-Est est contraint de reconvertir ses industries en crise issues des XIX^e et XX^e siècles.

Le contraste intérieur-périphérie :

Avec l'ouverture des frontières et la mondialisation des échanges, les littoraux et les espaces frontaliers se développent au détriment de l'arrière-pays et de l'intérieur enclavé (massif central par exemple).

2. Les lieux privilégiés du territoire.

Les lieux qui profitent de la mondialisation et des axes de communication concentrent la production de la richesse.

Les métropoles :

Selon cette logique la métropolisation du territoire profite aux grandes métropoles : elle attire les populations, les activités, les axes de communication et ainsi les richesses (cercle vertueux).

On classe les métropoles en fonction de leur niveau de commandement. De même, plus une métropole est influente plus son aire d'influence s'étend ; les métropoles forment donc des espaces moteurs du territoire.

Les littoraux :

Ouverts sur le monde avec les ZIP notamment, les littoraux concentrent de plus en plus d'activités : on parle alors de littoralisation des activités.

Les espaces frontaliers :

Avec l'intégration européenne, l'espace Schengen et les eurorégions, les frontières deviennent des espaces d'échanges qui attirent et se développent.

3. Le rôle des acteurs publics et privés dans l'organisation du territoire.

À l'échelle nationale :

Jusqu'au XX^e siècle, L'État s'est attaché à réduire certains contrastes (ex : poids de Paris/province).

Avec la mondialisation qui s'accélère au XXI^e siècle, l'Etat favorise les espaces dynamiques pour les rendre plus attractifs à l'échelle européenne ou mondiale.

A l'échelle européenne :

L'Union européenne apporte son aide aux régions les plus en difficulté.

Tous les acteurs peuvent s'associer pour développer un territoire particulier : les collectivités locales (les régions, les départements, les communes), l'État, l'U.E. et les entreprises dans le cadre de partenariats publics-privés.

4. Mise en perspective.

 MISE EN PERSPECTIVE documents projetés

 CARTE un territoire organisé par les métropoles et les transports

 CARTE un territoire ouvert et productif

Croquis